

Appel à candidature à un poste de « chargé de mission Technicien animation forestière secteur Morvan » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	« Chargé de mission technicien animation forestière secteur Morvan » (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD de 15 mois à temps complet de droit public sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986), renouvelable en fonction des financements. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Forfitaire, fonction de l'expérience professionnelle acquise dans un emploi et un domaine d'activité de niveau comparable. Fourchette : entre 26.9K€ et 37K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	SAULIEU (21)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Du 6/10/2025 au 31/12/2026 – adaptable en fonction des disponibilités

Présentation du CNPF et du contexte de la mission

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

L'antenne Morvan se concentre sur le massif caractérisé par sa sylvoécologie à la croisée de quatre départements : Nièvre, Yonne, Côte d'Or et Saône et Loire. La forêt est une composante majeure du territoire (50% du territoire) et plus particulièrement la forêt privée qui représente plus de 80% de la surface partagée entre 17 000 propriétaires. Les forêts sont pour moitié feuillues et pour moitié résineuses. L'antenne Morvan du CNPF Bourgogne-Franche-Comté accueille 3 postes de techniciens : deux techniciens instructeurs et le chargé de mission du poste ici proposé. Ce dernier travaillera en étroite collaboration avec le PNR du Morvan.

Suite à mobilité interne de l'actuel chargé de mission, nous recherchons activement une personne motivée qui souhaite rejoindre notre équipe pour faire vivre ce secteur dont les enjeux sont essentiels.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Description du poste

Sous l'autorité du Directeur et de la responsable de l'antenne Morvan, le technicien sera chargé de :

- Participer à l'étude Carbone en Massif Central, en collaboration avec les délégations du CNPF d'Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine,
- Effectuer des visites conseils sylvicoles qui pourront s'appuyer sur des outils d'aide à la décision (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentielle, ...),
- Animer des projets collectifs de desserte forestière,
- Mettre en place des sylvicultures expérimentales (peuplements mélangés, traitement irrégulier...) et tester l'implantation de nouvelles essences,
- Contribuer aux missions de vulgarisation, de promotion des documents de gestion durable,
- Contribuer à l'animation de la Charte forestière de territoire du PNR, en lien avec les organisations professionnelles, les partenaires du CNPF BFC et les élus locaux,
- Vulgariser la gestion forestière durable : réunions d'information, conseils et diagnostics individuels, formations, publications...

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau BTS, spécificité « Gestion forestière »/ Licence professionnelle « Conseiller forestier » ou tout autre diplôme de niveau équivalent,
- Bonnes connaissances des acteurs du milieu forestier,
- Bonnes connaissances sylvicoles, en matière de sylviculture feuillue et résineuse adaptée au contexte régional,
- Goût pour la prospection et les contacts ;
- Capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe dynamique,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles,
- Connaissances des outils cartographiques SIG,
- Permis B valide obligatoire (boite manuelle),
- La connaissance du fonctionnement d'un Parc naturel serait appréciée,
- Une première expérience dans le domaine forestier serait un atout.

Dispositions internes

- 25 jours de congés et 19 jours de RTT,
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail possible en fonction du métier et de l'activité exercée,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur à hauteur de 50%.
- Prévoyance facultative avec participation employeur à hauteur de 7 €/mois.

Personnes à contacter

Soraya BENNAR – Directrice adjointe 03 80 53 10 07 – 06 12 01 49 93 – soraya.bennar@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **18 juillet 2025** un dossier comprenant : une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste, un curriculum vitae détaillé, par mail ou par courrier à : CNPF Bourgogne-Franche-Comté, 18 boulevard Eugène SPULLER 21000 DIJON - bfc@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **28 juillet 2025** dans les locaux du CNPF BFC à Dijon/Saulieu.